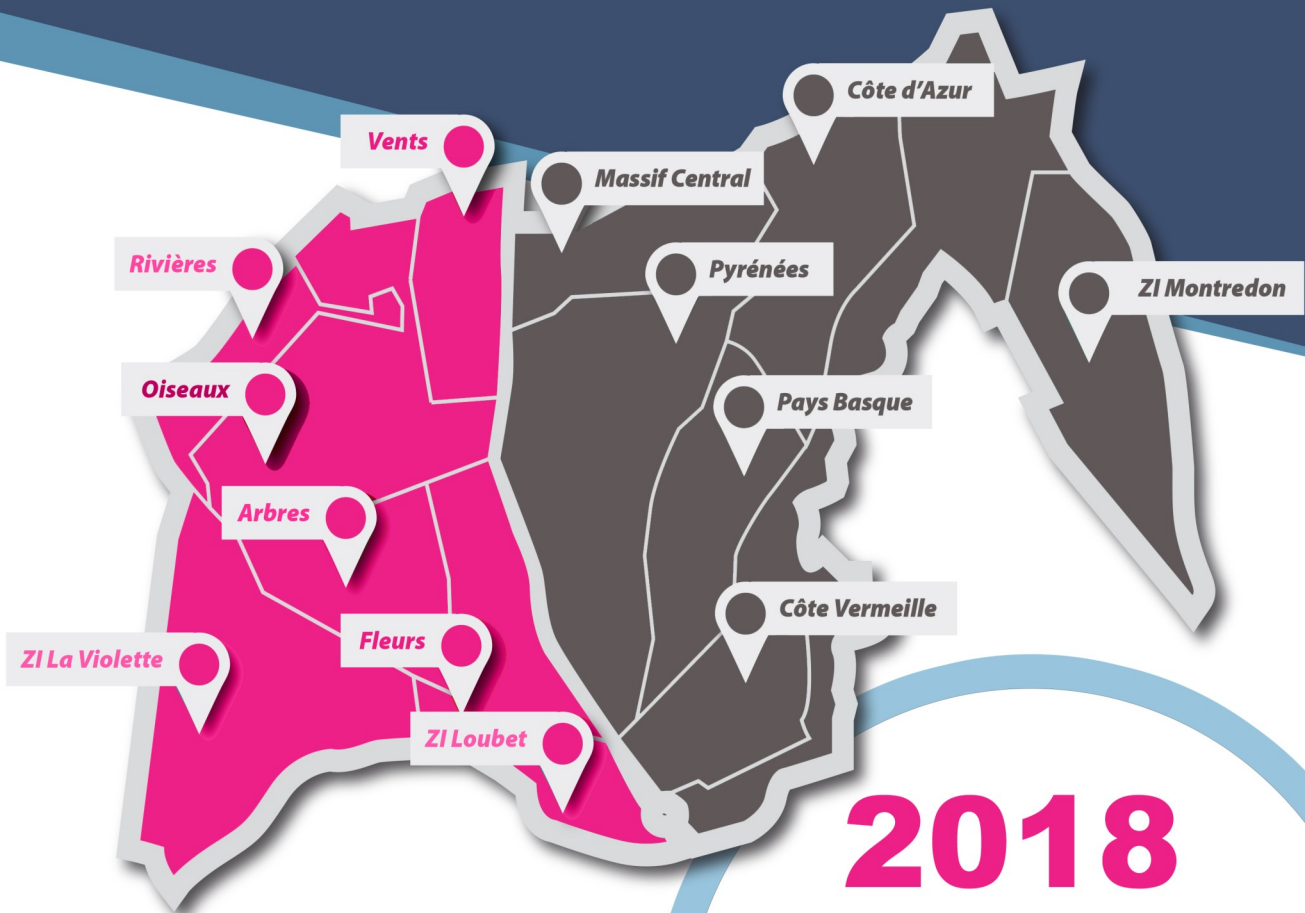


Marc Péré et le Conseil Municipal
vous invitent à participer au

CONSEIL DE QUARTIER

à gauche de l'avenue de Toulouse




2018
Mercredi
7 février à 20h
Salle C1
Maison
des Sports

RÉUNION PUBLIQUE

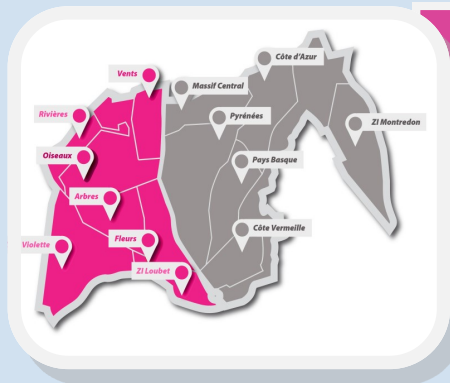
Venez échanger, parler de
VOTRE QUARTIER,
exprimer vos attentes

 www.ville-union.fr

 [appli l'union connect](#)

 fb.com/villedelunion





Compte rendu Conseil de quartier du 7 février 2018

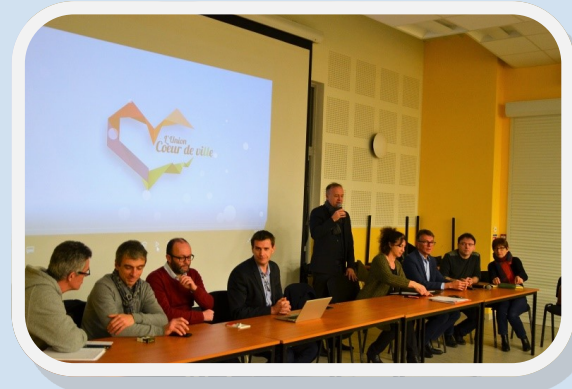
consigne les questions, suggestions, remarques des Unionais présents, ainsi que les réponses apportées par les élus.

Elus présents autour de Marc Péré :

- Sylvie Pierot,
- Yvan Navarro,
- Philippe Baumlin,
- David Rofé,
- Katy Colder,

La réunion a porté sur les thèmes suivants :

- Construction de logements
- Travaux en cours
- Circulation-Déplacements
- Environnement



Projection du film

« Cœur de ville »

Ce court métrage est visible sur le site de la Mairie www.ville-lunion.fr

Construction de logements

La Mairie est très sollicitée par les promoteurs ; en général, les promoteurs ne s'engagent pas sur un chantier sans l'accord de la mairie, même si le projet est conforme aux règles du PLUIH. C'est pourquoi de nombreux projets n'aboutissent pas.

Il faut + 7000 logements par an dans la Métropole. Toulouse s'engage sur 3500 logements, le reste est à la charge des communes de la Métropole.

L'Etat a fixé des objectifs à la ville en matière de logement social.

A L'Union, les constructions de la zone de la Violette ont permis d'atteindre les objectifs de la triennale 2014-2016.

Objectif 2017-2019 : 255 Logements locatifs sociaux

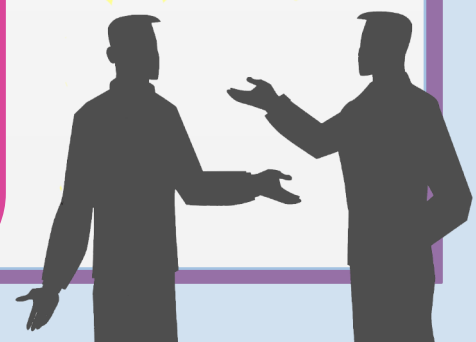
La récente suppression du COS (Coefficient d'occupation des sols) permet de construire davantage sur de petites parcelles.

Focus : Le PLUIH

Il définit des règles en matière de construction à l'échelle de la Métropole. Il a été présenté et a fait l'objet d'un avis favorable en Conseil Municipal le 13 décembre 2017

Quelques règles : pas plus de 1 étage sur 75% de la surface de la ville, et de nombreux espaces verts déclarés inconstructibles.

Le long de la route d'Albi il faut accepter du R+3, car il faut densifier les axes structurants.



Travaux en cours

Le chantier de la rue de l'épervier gêne les riverains : les horaires nuit et week end ne sont pas respectés, si bien que les nuisances sonores sont importantes. (Précisions : les travaux bruyants sont interdits entre 20 heures et 7 heures du matin, ainsi que les dimanches et jours fériés)
Des rappels à la réglementation ont été effectués par la municipalité auprès du promoteur immobilier. La police municipale s'est rendue sur le chantier.

**Question : Pourquoi les travaux de l'avenue des Hortensias ne sont-ils pas calés sur ceux du Linéo ?
C'est un itinéraire de délestage pour l'avenue de Toulouse.**

Ces travaux devant des écoles sont prévus en fonction des vacances scolaires. Le bus de ramassage sera ouvert à tous les élèves pendant la durée des travaux, sans contrainte de distance du trajet domicile-école.

Suggestion : mettre la rue des tulipes à double sens de circulation pendant la durée des travaux.



Circulation-Déplacements

Question : Une partie de la côte de Cornaudric ne pourrait-elle pas être aménagée en sens unique ?

La rue sera aménagée avec un stationnement en alternat, ce qui crée des chicanes et réduit la vitesse. Du mobilier urbain sera implanté pour réduire le stationnement anarchique. Le haut de la Côte de Cornaudric est déjà en sens unique.

Remarque : Il n'y a pas de trottoir pour les piétons en haut du chemin du Sablet.

Il s'agit en fait d'une propriété privée, il faut demander un transfert vers Toulouse Métropole

Le Linéo 9 devrait entrer en fonction le 3 septembre prochain.

**Remarque : Les camions utilisent l'avenue des tourterelles pour éviter l'avenue de Toulouse.
Ils sont nombreux et roulent très vite.**

A moyen terme les flux de circulations sont amenés à être réorientés pour pacifier le futur cœur de ville. Une réflexion d'ensemble sur la totalité des grands axes de circulation doit être conduite dans le cadre d'un Plan Local de Déplacement (PLD). Ce PLD est en cours d'élaboration et il sera prochainement présenté aux Unionais.

Question : La rue de l'épervier ne pourrait-elle pas être mise en sens unique comme la rue de Pierre Lys ?

Remarque : Il faut parfois rappeler le code de la route : l'avenue des Fontanelles contient de faux ronds-points : il faut faire attention aux priorités à droite.

La zone du centre commercial des Acacias a été bien réaménagée. Il faut toutefois faire attention à la sortie de parking si on sort en marche arrière ; l'avenue est large, les voitures roulent vite. Ne peut-on pas envisager un passage en zone 30 ?

Le passage en zone 30 s'envisage sur l'ensemble d'un quartier, pas pour une seule rue. Il suppose aussi des aménagements spécifiques de voirie (mobilier urbain, places de stationnement alterné...) pour que la limitation de vitesse soit visible et respectée.

Ainsi, rue des Pâquerettes, la limitation à 30 km/h sans aménagements spécifiques reste sans effet.

Question : Pourquoi n'y a-t-il pas de stations « vélo Toulouse » sur L'Union ?

Car le marché n'a été passé qu'avec la ville de Toulouse.



Environnement

Question : La végétalisation de l'avenue des Hortensias a-t-elle été prévue après les travaux ?

Nous préservons autant que possible le patrimoine naturel et boisé de la commune. Concernant l'avenue des Hortensias, les multiples contraintes de voirie, la création de nouvelles pistes cyclables et piétonnes, les accès sécurisés aux bus scolaires et l'optimisation des places de stationnement à destination des parents d'élèves ne nous ont pas permis de végétaliser cette avenue.

Remarque sur la propreté de la ville : trop de résidus de toutes sortes sont déposés autour des bacs poubelle, autour des récup verre et des récupérateurs de vêtements.

Il faut :

Nettoyer son devant de porte.

Respecter les jours de sortie des bacs poubelle.

Suggestion pour le nettoyage de la Sausse : des brigades de maraude pourraient être organisées pour son nettoyage. Les berges sont plus propres du côté de L'Union que du côté de Toulouse !

Question : quelle est la fréquence de passage de la balayeuse ?

La balayeuse est présente sur la commune toutes les semaines, 4 ou 5 jours par semaine. Elle intervient sur 13 communes.

Remarque : le jardin de la maison municipale de la rue des mé-sanges est très mal entretenu !

Remarque : les fagots de bois restent un peu trop longtemps au bord des routes après la coupe.

Ils sont ramassés par les services techniques et broyés avec les végétaux par la commune.

Question : Existe-t-il un programme de conteneurs enterrés ?

Oui, pour le cœur de ville.

Attention, ces conteneurs enterrés peuvent dégager de mauvaises odeurs.

Remarque : il faut remplacer l'arbre mort en face de la pharmacie des Acacias. Mais pas par un autre acacia !



Les élus restent à votre écoute et donneront à vos questions des réponses concertées et fiables. Pour tout signalement d'incident, ou pour un simple contact avec les services de la mairie, pensez aussi à utiliser l'application gratuite pour smartphone L'UNION CONNECT.

Mairie de L'Union
6bis av. des Pyrénées
31240 L'UNION
Tél . 05 62 89 22 89



mairie-lunion.fr